



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

## COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

### Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

#### Séance du conseil d'administration du 29 mars 2023

- Date de convocation : 22 Mars 2023
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 8
- Nombre de membres représentés : 0
- Nombre de votants : 8
- Quorum : 6

**Vote :**

- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, à 19 heures, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Mme Nathalie DUPONT, Présidente.

**Étaient présents :** Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme BRUNEAU Claire, Mme POTTIER Nathalie, Mme CHICCHINI Odile.

**Absents :** Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique, M. COATE Didier

**Secrétaire de séance :** M. FOUQUERAY Dominique

#### **Délibération n° DCCAS20230329-1 : Délibération relative au Compte de Gestion 2022 :**

La Présidente propose aux membres du Conseil d'adopter le compte de gestion 2022 du budget de l'EHPAD en tous points concordants avec le compte administratif correspondant.

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil adopte, à l'unanimité, le compte de gestion 2022 du budget de l'EHPAD.

La Présidente du C.C.A.S,  
Mme Nathalie DUPONT



Le secrétaire de séance,  
M. FOUQUERAY Dominique

Date d'affichage de la délibération : - 4 AVR. 2023

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-267201465-20230329-DCCAS202303291-DE  
en date du 04/04/2023 ; REFERENCE ACTE : DCCAS202303291



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

## COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

### Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

#### Séance du conseil d'administration du 29 mars 2023

- Date de convocation : 22 Mars 2023
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 8
- Nombre de membres représentés : 0
- Nombre de votants : 7
- Quorum : 6

**Vote :**

- Pour : 7
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, à 19 heures, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Mme Nathalie DUPONT, Présidente.

**Etaient présents :** Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme BRUNEAU Claire, Mme POTTIER Nathalie, Mme CHICCHINI Odile.

**Absents :** Mme JOUSSE Laëtizia, Mme COULON Monique, M. COATE Didier

**Secrétaire de séance :** M. FOUQUERAY Dominique

#### **Délibération n° DCCAS20230329-2 : Délibération relative au compte administratif 2022 :**

Il est proposé au Conseil d'élire à main levée un/une président(e) de l'assemblée pour ce point ; la Présidente ne pouvant légalement être présente pour son adoption.

Mme HAIES est élue à l'unanimité et préside l'assemblée sur ce point.

Elle propose au Conseil d'adopter le compte administratif 2022 du budget de l'EHPAD, qui s'établit comme suit :

⇒ Section d'exploitation :

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
<b>Groupe I : charges afférentes à l'exploitation courante</b>	571 408,00 €	522 256,85 €	3 236 282,39 €	3 302 471,12 €	<b>Groupe I : produits de la tarification</b>
<b>Groupe II : charges afférentes au personnel</b>	2 649 381,06 €	2 625 948,92 €	118 768,97 €	134 903,77 €	<b>Groupe II : autres produits relatifs à l'exploitation</b>
<b>Groupe III : charges afférentes à la structure</b>	533 750,30 €	516 645,25 €	110 488,00 €	120 418,79 €	<b>Groupe III : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>3 754 539,36 €</b>	<b>3 664 851,02 €</b>	<b>3 465 539,36 €</b>	<b>3 557 793,68 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE</b>			<b>289 000.00 €</b>	<b>107 057.34 €</b>	<b>RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE</b>
<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT</b>	<b>3 754 539,36 €</b>	<b>3 664 851,02 €</b>	<b>3 754 539,36 €</b>	<b>3 664 851,02 €</b>	<b>TOTAL EQUILIBRE DU COMPTE DE RESULTAT</b>

⇒ Section d'investissement :

	CHARGES		PRODUITS		
	PREVUES	REALISEES	PREVUS	REALISES	
<b>16 : Emprunts et dettes assimilées</b>	163 976.59 €	163 976.59 €	10 911.19 €	9 674.99 €	<b>10 : Augmentation des fonds propres</b>
<b>20 : Immobilisations incorporelles</b>	35 000.00 €	31 534.30 €	20 586.00 €		<b>13 : Subventions d'investissement</b>
<b>21 : Immobilisations corporelles</b>	89 817.18 €	46 869.09 €	257 296.58	256 819,38 €	<b>28 : Amortissement immobilisations</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>	<b>288 793.77</b>	<b>242 379.98 €</b>	<b>288 793.77</b>	<b>266 494.37 €</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS</b>
<b>RESULTAT COMPTABLE EXCEDENTAIRE</b>				<b>24 114.49 €</b>	<b>RESULTAT COMPTABLE DEFICITAIRE</b>

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil adopte, à l'unanimité, le compte administratif 2022 du budget de l'EHPAD tel que présenté ci-dessus.

La Vice-Présidente du C.C.A.S,  
Mme Dominique HAIES

Le secrétaire de séance,  
M. FOUQUERAY Dominique



Date d'affichage de la délibération : - 4 AVR. 2023



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

## COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

### Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

#### Séance du conseil d'administration du 29 mars 2023

- Date de convocation : 22 Mars 2023
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 8
- Nombre de membres représentés : 0
- Nombre de votants : 8
- Quorum : 6

**Vote :**

- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, à 19 heures, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Mme Nathalie DUPONT, Présidente.

**Etai<sup>ent</sup> présents** : Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme BRUNEAU Claire, Mme POTTIER Nathalie, Mme CHICCHINI Odile.

**Absents** : Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique, M. COATE Didier

**Secrétaire de séance** : M. FOUQUERAY Dominique

#### **Délibération n° DCCAS20230329-3 : Délibération relative à l'État Réalisé des Recettes et des Dépenses 2022 :**

Madame la Présidente présente l'Etat Réalisé des Recettes et des Dépenses 2022.

Les éléments budgétaires des sections d'investissement et d'exploitation sont les mêmes que pour la présentation du Compte Administratif 2022. Il s'agit d'une présentation comptable différente.

Le déficit de l'exercice 2022 s'explique par la combinaison de l'augmentation de plusieurs postes de dépenses :

Comptes	Explications
606	⇒ Augmentation des coûts énergétiques ⇒ Augmentation des coûts des fournitures médicales consommables
621	⇒ Recours à l'intérim, même s'il a été moins élevé qu'en 2021
64	⇒ Augmentation de la masse salariale non compensée intégralement (Prime grand âge, SEGUR 1) ⇒ Situations particulières de temps partiels thérapeutiques (créations de postes adaptés en sureffectif) ⇒ Augmentation du nombre de jours d'arrêt et absence de compensation par l'assurance des risques statutaires ⇒ Augmentation de la valeur du point de 3,5 % au mois de juillet 2022 (non prévue dans le cadre du budget prévisionnel).
7353	⇒ Baisse d'activité d'accueil passant de 25 857 à 25 666 journées.

Madame la Présidente présente au Conseil d'Administration le bilan financier faisant état de la situation financière de l'établissement avec notamment des fonds de roulement en investissement et en exploitation positifs, la présence de réserves de couverture des déficits, de provisions pour charges et de réserves d'investissement.

<b>1. Endettement à moyen et long terme</b>			
<b>1.1. Indépendance financière (&lt;50%)</b>	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) x 100 Financements stables du FRI (hors amortissements cumulés)	28,93%	27,21%
<b>1.2. Apurement de la dette (&gt;2)</b>	Immobilisations nettes amortissables Dettes financières à moyen et long terme	1,73	1,79
<b>1.3. Durée apparente de la dette</b>	Emprunts (comptes 16 hors c/165, c/1688 et c/169) CAF	-17,53	56,42
<b>2. Patrimoine immobilier</b>			
<b>2.1. Vétusté des immobilisations (1)</b>	Solde créditeur des comptes 28 Solde débiteur des comptes 21 correspondants		
<i>Construction</i>		0,00	0,00
<i>Installations techniques, matériel et outillage</i>		0,00	0,00
<i>Autres immobilisations corporelles</i>		0,00	0,00
<b>3. Equilibres du bilan</b>			
<b>3.1.a. Fonds de roulement en jours d'exploitation</b>			
<i>Fonds de roulement d'investissement (FRI)</i>	FRI ou FRE ou FRNG x 365 j. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	150,69	159,39
<i>Fonds de roulement d'exploitation (FRE)</i>		56,70	33,61
<i>Fonds de roulement net global (FRNG)</i>		207,38	193,00
<b>3.1.b. Besoin en fonds de roulement en jours d'exploitation</b>	BFR x 365 j. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	207,33	193,26
<b>3.1.c. Trésorerie en jours d'exploitation</b>	Trésorerie x 365 j. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	0,00	-0,26
<b>3.2. Réserve de couverture du BFR en jours d'exploitation</b>	Solde des comptes 141 et 10685 x 365 j. Total classe 6 (charges décaissables uniquement)	30,88	32,08
<b>4. Rotation des postes d'exploitation en jours</b>			
<b>4.1. Stocks (10-20 j.)</b>	(Stocks (solde débiteur classe 3)) x 365 j. Total des consommations (comptes 601 à 603)	0,00	0,00
<b>4.2. Créances (&lt; 30 j.)</b>	(Solde débiteur comptes 41) x 365 j. Total des produits (comptes 70 et 73)	24,32	4,84
<b>4.3. Dettes fournisseurs (&lt; 45 j.)</b>	(Solde créditeur comptes 401) x 365 j. Total des charges (comptes 60 à 62) (2)	28,31	38,19

<b>4.4. Dettes sociales et dettes fiscales</b>	<u>(Solde créditeur comptes 43 et 44) x 365</u> ; Total des charges (comptes 63 et 645 à 647)	0,00	0,00
<b>5. Autres</b>			
<b>5.1 Taux de CAF (5 à 10%)</b>	<u>CAF x100</u> Total classe 7 (sauf c/775, c/777, c/7781 et c/78) - c/709 et c/713	-3,60%	1,02%
<b>5.2 Taux de réserve de compensation des déficits</b>	<u>Réserve de compensation des déficits (c/10686 ou c/106856) x100</u> Total classe 7 (sauf c/76, c/77, c/786 et c/787) - c/709 et c/713	2,14%	2,12%
<b>5.3 Taux de marge brute</b>	<u>(Comptes 70 à 75 - comptes 60 à 65) x 100</u> Comptes 70 à 75 - c/ 709 et c/713	-1,50%	3,03%

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil adopte, à l'unanimité, l'Etat Réalisé des Recettes et Dépenses 2022 du budget de l'EHPAD.

La Présidente du C.C.A.S,  
Mme Nathalie DUPONT

Le secrétaire de séance,  
M. FOUQUERAY Dominique



Date d'affichage de la délibération : - 4 AVR. 2023



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

**COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN**

**Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale**

**Séance du conseil d'administration du 29 mars 2023**

- Date de convocation : 22 Mars 2023
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 8
- Nombre de membres représentés : 0
- Nombre de votants : 8
- Quorum : 6

**Vote :**

- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, à 19 heures, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Mme Nathalie DUPONT, Présidente.

**Etaient présents** : Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme BRUNEAU Claire, Mme POTTIER Nathalie, Mme CHICCHINI Odile.

**Absents** : Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique, M. COATE Didier

**Secrétaire de séance nommé(e)** : M. FOUQUERAY Dominique

**Délibération n° DCCAS20230329-4 : Délibération relative à l'affectation du résultat 2022 :**

Constatant que le compte administratif présente un résultat déficitaire de fonctionnement de 107 057.34€, Madame la Présidente propose au Conseil d'affecter le résultat de fonctionnement 2022 de la façon suivante de façon à limiter l'impact du déficit sur le budget de fonctionnement de l'EHPAD :

<b>Résultat comptable de l'exercice = classe 6 - classe 7</b>	<b>12</b>	Excédent		0,00 €	
		Déficit (sans signe "-")	107 057.34 €	107 057.34 €	
<b>Reports à nouveau des exercices antérieurs <sup>(1)</sup></b>					
<b>Comptes de report à nouveau des exercices antérieurs</b>	<b>110</b>	Report à nouveau (solde créditeur)	107 057.34 €	107 057.34 €	
		<b>119</b>	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")	0,00 €	
<b>A. RESULTAT A AFFECTER</b>		<b>(Résultat administratif)</b>	<b>107 057.34 €</b>	<b>107 057.34 €</b>	
<b>Affectation du résultat administratif</b>					
<b>Affectations en report à nouveau</b>	<b>110</b>	Report à nouveau (solde créditeur)	0,00 €	0,00 €	
		<b>119</b>	Report à nouveau (solde débiteur) (sans signe "-")	36 405,12 €	36 405,12 €
<b>Affectation en réserves</b>	<b>10682</b>	Réserves affectées à l'investissement	0,00 €	0,00 €	
		<b>10685</b>	Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement (réserve de trésorerie)	0,00 €	0,00 €
		<b>10686 <sup>(2)</sup></b>	Réserves de compensation des déficits	70 652,22 €	70 652,22 €
		<b>10687</b>	Affectation en réserves de compensation des charges d'amortissement	0,00 €	0,00 €
			Reprise sur les réserves de compensation des charges d'amortissement (montant précédé du signe "-")	0,00 €	0,00 €
<b>B - TOTAL DES AFFECTATIONS DE RESULTAT (égal à A)</b>			<b>107 057.34 €</b>	<b>107 057.34 €</b>	

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil adopte, à l'unanimité, l'affectation du résultat de fonctionnement du l'exercice 2022 du budget de l'EHPAD.

La Présidente du C.C.A.S,  
Mme Nathalie DUPONT

Le secrétaire de séance,  
M. FOUQUERAY Dominique



Date d'affichage de la délibération : - 4 AVR. 2023





REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

**COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN**

**Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale**

**Séance du conseil d'administration du 29 mars 2023**

- Date de convocation : 22 Mars 2023
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 8
- Nombre de membres représentés : 0
- Nombre de votants : 8
- Quorum : 6

**Vote :**

- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, à 19 heures, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Mme Nathalie DUPONT, Présidente.

**Étaient présents :** Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme BRUNEAU Claire, Mme POTTIER Nathalie, Mme CHICCHINI Odile.

**Absents :** Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique, M. COATE Didier

**Secrétaire de séance :** M. FOUQUERAY Dominique

**Délibération n° DCCAS20230329-5 : Délibération relative à l'EPRD 2023 :**

La Présidente propose au Conseil de voter le budget primitif 2023 du budget de l'EHPAD, arrêté comme suit :

a. Groupes fonctionnels exploitation :

	Réel 2021	Réel 2022	Exercice 2023
<b>Groupe I :</b> charges afférentes à l'exploitation courante	581 109,90 €	522 256,85 €	534 390,00 €
<b>Groupe II :</b> charges afférentes au personnel	2 640 022,93 €	2 625 948,92 €	2 448 060,61 €
<b>Groupe III :</b> charges afférentes à la structure	536 432,48 €	516 645,25 €	505 760,19 €
<b>Total des charges</b>	<b>3 757 565,31 €</b>	<b>3 664 851,02 €</b>	<b>3 488 210,80 €</b>

	Réel 2021	Réel 2022	Exercice 2023
<b>Groupe I</b> : produits de la tarification	3 285 821,06 €	3 302 471,12 €	3 315 933.73 €
<b>Groupe II</b> : autres produits relatifs à l'exploitation	95 091,76 €	134 903,77 €	56 520.07 €
<b>Groupe III</b> : produits financiers, produits exceptionnels et produits non encaissables	115 757,00 €	120 418,79 €	115 757.00 €
<b>Total des produits</b>	<b>3 496 669,82 €</b>	<b>3 557 793,68 €</b>	<b>3 488 210.80 €</b>

b. Groupes fonctionnels investissement

N° de comptes	Libellés	Réel 2021	Réel 2022	Exercice 2023
	Capacité d'autofinancement	0,00 €	146 808,58 €	139 711.98 €
	<i>Titre 1 : Augmentation des capitaux propres :</i>			
10	Fonds associatifs, Apports, dotations et réserves (ESSMS publics) / Fonds propres et réserves (ESSMS privés) - (sauf compte 106)	6 295,50 €	10 911,19 €	7 688.41 €
13	Subventions d'investissement (sauf 139)		20 586,00 €	
	<i>Titre 2 : Augmentation des dettes financières :</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165 (2))			
165	Dépôts et cautionnements reçus (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (ressources) (2)			
	<i>Titre 3 : Autres ressources :</i>			
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
27	Autres immobilisations financières (sauf 271, 272, 273 et 2768)			
775	Produits des cessions d'éléments d'actif		0,00 €	
070	Annulations de mandats sur exercices clos (3)			
	<b>TOTAL DES RESSOURCES</b>	<b>6 295,50 €</b>	<b>178 305,77 €</b>	<b>147 400.39 €</b>
	<b>PRELEVEMENT SUR LE FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>335 417.09 €</b>	<b>51 256,82 €</b>	<b>52 100.53 €</b>
	<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>	<b>341 712.59,39 €</b>	<b>229 562,59 €</b>	<b>199 500.92 €</b>

Emplois		Réel 2021	Réel 2022	Exercice 2023
N° de comptes	Libellés			
	Insuffisance d'autofinancement	118 780,67 €	0,00 €	0,00 €
10	Fonds propres et réserves - Réduction (sauf 106) (2)			
	<i>Titre 1 : Remboursement des dettes financières :</i>			
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 165(2))	163 952,51 €	163 976,59 €	164 000,92 €
165	Dépôts et cautionnements reçus (remboursements aux usagers) (2)			
17	Dettes rattachées à des participations (2)			
18	Comptes de liaison affectés à l'investissement (emplois) (2)			
	<i>Titre 2 : Acquisition d'éléments de l'actif immobilisé :</i>			
20	Immobilisations incorporelles		35 000,00 €	
21	Immobilisations corporelles	58 979,41 €	30 586,00 €	35 500,00 €
	- dont terrains			
	- dont agencements de terrains			
	- dont constructions			
	- dont installations techniques, matériel et outillage	58 979,41 €	20 586,00 €	20 500,00 €
	- dont autres immobilisations corporelles		10 000,00 €	15 000,00 €
23	Immobilisations en cours			
26	Participations et créances rattachées à des participations			
27	Autres immobilisations financières (sauf 2768)			
	<i>Titres 3 : Autres emplois :</i>			
481	Charges à répartir sur plusieurs exercices (augmentation)			
071	Annulation de titres sur exercices clos (3)			
	<b>TOTAL DES EMPLOIS</b>	<b>341 712,59 €</b>	<b>229 562,59 €</b>	<b>199 500,92 €</b>
	<b>APPORT AU FONDS DE ROULEMENT</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>0,00 €</b>
	<b>TOTAL EQUILIBRE DU TABLEAU DE FINANCEMENT</b>	<b>341 712,59 €</b>	<b>229 562,59 €</b>	<b>199 500,92 €</b>

Ceci exposé, après en avoir délibéré, le Conseil adopte, à l'unanimité, l'Etat Prévisionnel des Recettes et Dépenses 2023 du budget de l'EHPAD tel que présenté.

La Présidente du C.C.A.S,  
Mme Nathalie DUPONT

Le secrétaire de séance,  
M. FOUQUERAY Dominique



Date d'affichage de la délibération : - 4 AVR. 2023



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

## COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

### Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

#### Séance du conseil d'administration du 29 mars 2023

- Date de convocation : 22 Mars 2023
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 8
- Nombre de membres représentés : 0
- Nombre de votants : 8
- Quorum : 6

**Vote :**

- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, à 19 heures, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Mme Nathalie DUPONT, Présidente.

**Étaient présents :** Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme BRUNEAU Claire, Mme POTTIER Nathalie, Mme CHICCHINI Odile.

**Absents :** Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique, M. COATE Didier

**Secrétaire de séance :** M. FOUQUERAY Dominique

**Délibération n° DCCAS20230329-6 : Délibération relative à la signature de la convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement moral ou sexuel et d'agissements sexistes :**

La Présidente rappelle à l'assemblée :

Vu le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L135-6 et L452-43 ;

Vu le décret n° 2020-256 du 13 mars 2020 relatif au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes dans la fonction publique ;

Vu l'avis favorable du CST du 17 mars 2023,

Considérant que toute autorité territoriale a l'obligation de mettre en place un dispositif de signalement et de traitement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement sexuel ou moral et d'agissements sexistes ;

Considérant que le CDG72 a mis en place ce dispositif, par arrêté n° 2112060DIR01ART du 6 décembre 2021 pour le compte des collectivités territoriales et de leurs établissements publics qui en feront la demande ;

Considérant qu'il semble opportun, dans un souci d'indépendance et de confidentialité, de confier au CDG72 la mise en œuvre de ce dispositif pour le compte du CCAS de Laigné en Belin ;

Considérant l'intérêt que représente l'adhésion à ce dispositif,

La présidente propose :

**ARTICLE 1 :**

D'adhérer au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe.

**ARTICLE 2 :**

Après en avoir délibéré, l'organe délibérant, à l'unanimité :

- AUTORISE la Présidente à signer la convention d'adhésion au dispositif de signalement des actes de violence, de discrimination, de harcèlement et d'agissements sexistes mis en place par le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale de la Sarthe.

La Présidente du C.C.A.S,  
Mme DUPONT Nathalie

Le secrétaire de séance,  
M. FOUQUERAY Dominique



Date d'affichage de la délibération : - 4 AVR. 2023



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

## COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

### Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

#### Séance du conseil d'administration du 29 mars 2023

- Date de convocation : 22 Mars 2023
- Nombre de membres en exercice : 11
- Nombre de membres présents : 8
- Nombre de membres représentés : 0
- Nombre de votants : 8
- Quorum : 6

**Vote :**

- Pour : 8
- Contre : 0
- Abstention : 0

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, à 19 heures, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Mme Nathalie DUPONT, Présidente.

**Étaient présents :** Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme BRUNEAU Claire, Mme POTTIER Nathalie, Mme CHICCHINI Odile.

**Absents :** Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique, M. COATE Didier

**Secrétaire de séance :** M. FOUQUERAY Dominique

#### **Délibération n° DCCAS20230329-7 : Délibération relative aux décisions prises par délégation du Conseil :**

##### **Décisions prises par Mme HAIES**

BIOSYNEX	202.50 € HT = tests TROD
TKElevator	17 756.00 € HT = Modernisation ascenseur
TKElevator	1 782.00 € HT = contrat de maintenance grand ascenseur
YESSS ELECTRIQUE	78.75 € HT = Prise murale VGA
Mickaël WORSEY	158.30 € HT = changement d'un contacteur de puissance électrique

ATALANTE	55.83 € HT = cadre de toilette amovible
TOUILLER	1 201.50 € HT = licence microsoft 365 + paramétrage
TOUILLER	4 800.00 € HT = 5 Ordinateurs
ONTEX	Bordereau de prix 2023
Amicale accordéoniste Mancelle	170.00 € TTC = Intervention du 17/02/2023 170.00 € TTC = Intervention du 25/05/2023 170.00 € TTC = Intervention du 24/08/2023 170.00 € TTC = Intervention du 19/10/2023
PLG	873.60 € HT = Gants de toilette à usage unique
QUIETALIS	128.78 € HT = Charnière lave-linge
DIDACTIC	99.41 € HT = fournitures médicales
EMD Music	175.36 € HT : Intervention du 28/12/2023 175.36 € HT : Intervention du 29/06/2023 175.36 € HT : Intervention du 30/03/2023 175.36 € HT : Intervention du 28/09/2023
FROID EXPRESS	260.00 € HT : contrat de vérification technique de la cuisine
APRO HYGIENE	2 507.03 € HT : Produits d'entretien
ROIMIER TESNIERE	72.50 € HT : fourniture d'atelier
CEDEO	215.74 € HT : fourniture d'atelier
ATTILA	3 391.72 € HT : reprise étanchéité toiture terrasse couloir cuisine
GROUPE DELTA OUEST	263.91 € HT : fournitures administratives
Garage LEROUX	1 986,30 € HT = entretien et réparation du véhicule RENAULT KANGOO
COLORISME	185.30 € HT = fourniture peinture
JOLIVET	45.42 € HT = batterie
Compagnie GIRARDI	300 € = intervention 12/06/2023
MAINE ACCU	438.00 € HT = Batteries pour autolaveuse

#### Décisions prises par Mme DUPONT

DELPHINE	1 850.00 € TTC = Spectacle du Goûter spectacle du 21/10/2023 à la Belinoise
----------	---

Aucune remarque n'est formulée par les membres du Conseil d'Administration.

La Présidente du C.C.A.S,  
Mme DUPONT Nathalie



Le secrétaire de séance,  
M. FOUQUERAY Dominique

Date d'affichage de la délibération :

- 4 AVR. 2023

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-267201465-20230329-DCCAS202303297-DE  
en date du 04/04/2023 ; REFERENCE ACTE : DCCAS202303297



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

**COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN**

**Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale**

**Séance du conseil d'administration du 29 mars 2023**

Date de convocation : 22 Mars 2023  
Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 8  
Nombre de membres représentés : 0  
Nombre de votants : 8  
Quorum : 6

Vote :  
Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, à 19 heures, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Mme Nathalie DUPONT, Présidente.

Etaient présents : Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme BRUNEAU Claire, Mme POTTIER Nathalie, Mme CHICCHINI Odile.

Absents : Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique, M. COATE Didier

Secrétaire de séance : M. FOUQUERAY Dominique

**Délibération n° DCCAS20230329-8 : Vote du Compte de Gestion 2022 du C.C.A.S**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S adoptent à l'unanimité le Compte de Gestion du receveur relatif au C.C.A.S (exercice 2022), qui fait apparaître des résultats identiques à ceux du Compte Administratif.

La Présidente du C.C.A.S,  
Mme Nathalie DUPONT

Le secrétaire de séance,  
M. FOUQUERAY Dominique



Date d'affichage de la délibération : - 4 AVR. 2023

AR CONTROLE DE LEGALITE : 072-267201465-20230329-DCCAS202303298-DE  
en date du 04/04/2023 ; REFERENCE ACTE : DCCAS202303298





REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

## COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

### Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

#### Séance du conseil d'administration du 29 mars 2023

Date de convocation : 22 Mars 2023  
Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 8  
Nombre de membres représentés : 0  
Nombre de votants : 7  
Quorum : 6

**Vote :**

Pour : 7  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, à 19 heures, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Mme Nathalie DUPONT, Présidente.

**Étaient présents :** Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme BRUNEAU Claire, Mme POTTIER Nathalie, Mme CHICCHINI Odile.

**Absents :** Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique, M. COATE Didier

**Secrétaire de séance :** M. FOUQUERAY Dominique

#### Délibération n° DCCAS20230329-9 : - Approbation du Compte Administratif 2022 du C.C.A.S

Il est proposé aux membres du conseil d'administration d'élire à main levée un ou une président(e) concernant l'adoption du compte administratif 2022.

Madame HAIES, élue présidente du conseil d'administration à l'unanimité, propose d'adopter le compte administratif 2022 du C.C.A.S qui s'établit comme suit :

**Section de fonctionnement :**

▪ Dépenses de fonctionnement	:	2 917,72 Euros
▪ Recettes de fonctionnement	:	9 137,68 Euros
▪ Résultat de l'exercice (excédent)	:	6 219,96 Euros
▪ Reprise de l'excédent antérieur	:	3 962,75 Euros
▪ Résultat de clôture (excédent)	:	10 182,71 Euros

Section d'investissement :

▪ Dépenses d'investissement	:	60,59 Euros
▪ Recettes d'investissement	:	60,59 Euros

L'examen du Compte Administratif ne soulève pas de questions particulières.

Après délibération, le Compte Administratif 2022 est adopté à l'unanimité par le conseil d'administration du C.C.A.S.

La Vice-Présidente du C.C.A.S,  
Mme Dominique HAIES

Le secrétaire de séance,  
M. FOUQUERAY Dominique



Date d'affichage de la délibération : .- 4 AVR. 2023



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

## COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

### Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

#### Séance du conseil d'administration du 29 mars 2023

Date de convocation : 22 Mars 2023  
Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 8  
Nombre de membres représentés : 0  
Nombre de votants : 8  
Quorum : 6

**Vote :**

Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, à 19 heures, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Mme Nathalie DUPONT, Présidente.

**Etaient présents** : Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme BRUNEAU Claire, Mme POTTIER Nathalie, Mme CHICCHINI Odile.

**Absents** : Mme JOUSSE Laëtitia, Mme COULON Monique, M. COATE Didier

**Secrétaire de séance** : M. FOUQUERAY Dominique

#### **Délibération n° DCCAS20230329-10 : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice budgétaire 2022**

Après avoir pris connaissance du Compte Administratif 2022 du C.C.A.S,

Statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice écoulé,

Vu l'excédent de la section de fonctionnement,

Considérant que la section d'investissement ne dégage pas de besoin de financement,

Le conseil d'administration décide à l'unanimité d'affecter le résultat de fonctionnement (10 182,71 Euros) comme suit :

- Affectation à l'excédent de fonctionnement reporté (ligne 002) : 10 182,71 Euros

La Présidente du C.C.A.S,  
Mme Nathalie DUPONT

Le secrétaire de séance,  
M. FOUQUERAY Dominique



Date d'affichage de la délibération : - 4 AVR. 2023



REPUBLIQUE FRANCAISE  
DEPARTEMENT DE LA SARTHE

## COMMUNE DE LAIGNE EN BELIN

### Délibération du conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale

#### Séance du conseil d'administration du 29 mars 2023

Date de convocation : 22 Mars 2023  
Nombre de membres en exercice : 11  
Nombre de membres présents : 8  
Nombre de membres représentés : 0  
Nombre de votants : 8  
Quorum : 6

**Vote :**

Pour : 8  
Contre : 0  
Abstention : 0

Le vingt-neuf mars deux mille vingt-trois, à 19 heures, les membres du conseil d'administration du centre communal d'action sociale se sont réunis à la mairie, sous la présidence de Mme Nathalie DUPONT, Présidente.

**Etaient présents** : Mme DUPONT Nathalie, Mme HAIES Dominique, M. FOUQUERAY Dominique, M. FOUQUERAY Paul, Mme SIMON Anne-Sophie, Mme BRUNEAU Claire, Mme POTTIER Nathalie, Mme CHICCHINI Odile.

**Absents** : Mme JOUSSE Laëtizia, Mme COULON Monique, M. COATE Didier

**Secrétaire de séance** : M. FOUQUERAY Dominique

#### **Délibération n° DCCAS20230329-11 : Vote du Budget Primitif 2023 du C.C.A.S**

Madame la présidente demande aux membres du conseil d'administration du C.C.A.S de se prononcer sur le Budget Primitif 2023 du C.C.A.S qui se présente comme suit :

**Section de fonctionnement** :

Dépenses et recettes équilibrées à : **13 000 Euros**

Section d'investissement :

Dépenses et recettes équilibrées à : **1 000 Euros**

Après en avoir délibéré, les membres du conseil d'administration du C.C.A.S approuvent le Budget Primitif 2023 à l'unanimité.

La Présidente du C.C.A.S,  
Mme Nathalie DUPONT

Le secrétaire de séance,  
M. FOUQUERAY Dominique



Date d'affichage de la délibération : - **4 AVR. 2023**